

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

28 février 2023

D 2023-001 – RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle le Brochet, espace le Vivier à Saint-Saëns à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 20 février 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Jacques VACHER (commune de La Crique), Joëlle LAURENCE (Commune de Rosay),

Communauté de Communes des 4 rivières : Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Jérôme GRISEL (commune de Le Mesnil Lieubray), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également :

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Patrick FRÈRE (commune de Morville-sur-Andelle), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, président du conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 28

Délégués votants : 28

Vu l'article L 2312-1 du CGCT et l'article L5211-36 du CGCT,

Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire proposé figurant dans le dossier joint en annexe,

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de :

- Prendre acte de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 du PETR du Pays de Bray
- Prendre acte de la tenue du Débat relatif au Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 du PETR du Pays de Bray.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **08 MARS 2023**
Et de sa publication **08 MARS 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

28 février 2023

D 2023-002 – CLE DE REPARTITION PETR/ADS FACTURE ET MASSE SALARIALE

L'an deux mille vingt-trois, le 28 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle le Brochet, espace le Vivier à Saint-Saëns à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 20 février 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Jacques VACHER (commune de La Crique), Joëlle LAURENCE (Commune de Rosay),

Communauté de Communes des 4 rivières : Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Jérôme GRISEL (commune de Le Mesnil Lieubray), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également :

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Patrick FRÈRE (commune de Morville-sur-Andelle), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, président du conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 28

Délégués votants : 28

Considérant l'article 7 des statuts du PETR du Pays de Bray précisant que le PETR du Pays de Bray peut exercer des missions de prestations de services en matière d'urbanisme (instruction du droit des sols...),

Considérant le budget annexe ADS relatif au fonctionnement et aux dépenses d'investissement du service ADS,

Considérant la nécessité de définir une clé de répartition entre le service ADS et le PETR pour les factures globales (ex : téléphone, logiciel de comptabilité, location machine à affranchir, ...) et les frais salariaux de secrétariat et de comptabilité,

Considérant le fonctionnement actuel de la structure, il est nécessaire de réajuster la clé de répartition,

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, :

- D'annuler et remplacer la délibération D881 du 17 mars 2022,
- De définir une clé de répartition de 0.35 pour les factures globales, et 0.175 pour les frais salariaux (secrétariat, comptabilité et direction) à compter du 1er janvier 2023.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **08 MARS 2023**
Et de sa publication **08 MARS 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

28 février 2023

D 2023-003 – FRAIS DE MISSION AGENTS

L'an deux mille vingt-trois, le 28 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle le Brochet, espace le Vivier à Saint-Saëns à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 20 février 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Fawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Jacques VACHER (commune de La Crique), Joëlle LAURENCE (Commune de Rosay),

Communauté de Communes des 4 rivières : Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Jérôme GRISEL (commune de Le Mesnil Lieubray), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Patrick FRÈRE (commune de Morville-sur-Andelle), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, président du conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 28

Délégués votants : 28

Considérant l'arrêté du 11 octobre 2019 qui fixe les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des agents de la fonction publique ;

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de valider le fait que le PETR rembourse les frais de missions des agents sur la base de l'arrêté du 14 mars 2022.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **08 MARS 2023**
Et de sa publication **08 MARS 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

28 février 2023

D 2023-004 – CLOTURE REGIE DE RECETTES DU ROUTARD

L'an deux mille vingt-trois, le 28 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle le Brochet, espace le Vivier à Saint-Saëns à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 20 février 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Jacques VACHER (commune de La Crique), Joëlle LAURENCE (Commune de Rosay),

Communauté de Communes des 4 rivières : Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle) Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Jérôme GRISEL (commune de Le Mesnil Lieubray), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également :

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Patrick FRÈRE (commune de Morville-sur-Andelle), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, président du conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 28

Délégués votants : 28

Considérant la création de la régie de recettes « routard » par délibération en date du 17 juin 2019,

Considérant que le guide du routard n'est plus vendu,

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de clôturer la régie de recettes « routard » au 28 février 2023.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **08 MARS 2023**
Et de sa publication **08 MARS 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org